

# SHALSHELET MAG N°15

IVAR 5786  
AVRIL-MAI 2026

## SCIENCES

מה רבו מעשיך השם  
Les poisons qui guérissent part 2

page 02

## LITIGE FINANCIER

Déshériter un enfant

page 03

## CACHEROUT

Les huiles et la cacherout part 1

page 04

## CALENDRIER

Sefirat haomer : la période des fiançailles

page 06

## HALAKHA

Yi'houd

page 08

## EDUCATION

Fondements de l'éducation dans les Pirké Avot

page 10

## MÉDECINE

Apprendre à se défendre : l'immunité adaptative

page 11



Ce magazine est offert :

*Pour la réussite de  
Eva et Samuel.  
Mazal Tov.*

*Hatsla'ha  
Famille  
Serfati*

*Leilouy Nichmat  
Jacques Itshak Berrebi  
Ben Esther*

*Leilouy Nichmat  
Binyamin Yedidia  
Rahamim ben Elisheva*

# מה רבו מעשיך השם Les poisons qui guérissent part 2

## SCIENCES

Pr. Daniel Nessim



Les **sangsues** ont été utilisées à des fins médicales depuis des milliers d'années, depuis l'Antiquité grecque et égyptienne, où la saignée était une pratique courante. Les praticiens de l'époque pensaient que prélever du sang à un patient pouvait prévenir et guérir les maladies. Elles ressemblent à un ver ou à une sorte de limace, ont une forme tubulaire et se déplacent en attachant et détachant leur partie avant et arrière. À l'avant, elles ont trois dents qui agissent comme une scie et qui sortent pour faire une incision afin de sucer le sang. Les dents, disposées en forme de Y, laissent une marque en forme de Y sur la peau.

Lorsque la sangsue se fixe à la peau, elle libère trois substances importantes dans la zone tout en aspirant le sang coagulé. Ces substances sont : 1) un anesthésique local naturel qui réduit la douleur,<sup>1</sup> 2) un vasodilatateur local qui améliore la circulation sanguine dans la zone, et 3) des anticoagulants (hirudine) et des inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire (caline) qui empêchent la coagulation. Certains affirment que leur salive contient plus de 100 protéines bioactives ! C'est ce cocktail de substances chimiques qui aurait des effets

bénéfiques considérables sur la santé après avoir été libéré dans la circulation sanguine. Ces substances chimiques maintiennent le flux sanguin vers la zone endommagée même après que la sangsue s'est détachée, laissant le temps à de nouvelles veines de se développer et aux veines existantes de se dilater pour accueillir un flux sanguin plus important.<sup>2</sup>

Les chirurgies de réimplantation, les greffes de peau, et les procédures reconstructives après un cancer ou un traumatisme reposent souvent sur la microchirurgie. Cela implique l'utilisation d'un microscope et d'instruments délicats pour relier de minuscules vaisseaux sanguins à l'aide de fines sutures. Bien que le taux de réussite soit élevé, dans de rares cas, une congestion veineuse peut se développer, les petites veines ne pouvant plus drainer correctement le sang. Cela provoque une accumulation de sang au niveau du site, l'empêchant de retourner vers le cœur et les poumons pour être oxygéné. Sans traitement, le dioxyde de carbone s'accumule et les tissus peuvent mourir. Dans de tels cas, la thérapie par les sangsues peut être recommandée.<sup>3</sup> Les sangsues ont aidé à réimplanter des membres sectionnés et à guérir des plaies diabétiques ouvertes.

Les sangsues médicinales sont également utilisées pour traiter les maladies vasculaires et l'arthrose en réduisant l'inflammation et en améliorant la circulation sanguine. Leur capacité à rétablir la circulation est essentielle pour soigner les ulcères diabétiques, traiter les furoncles et prendre en charge certaines maladies de la peau comme le psoriasis. Leur utilisation pour traiter les problèmes

<sup>2</sup> Les sangsues peuvent-elles aspirer tout le sang d'une personne ? Non ! L'adulte moyen a environ 4,5 à 5,5 litres de sang, et les sangsues aspirent environ 5 à 15 ml en une seule séance. Selon la taille de la sangsue et de la personne, il faudrait environ 120 à 440 sangsues pour la tuer, ou 300 à 1100 sangsues pour saigner totalement un adulte. Nous parlons ici du petit *Hirudo Medicinalis*, une sangsue médicinale. Bien sûr, si l'on considère la *sangsue amazonienne* géante, longue 45 cm, il en faudra beaucoup moins pour effectuer le travail.

<sup>3</sup> Les sangsues sont utilisées dans des hôpitaux de plusieurs pays, notamment : USA, GB, Russie, Australie, Canada, France, Allemagne, Turquie, et Ukraine.

<sup>1</sup> C'est semblable aux moustiques qui injectent un cocktail complexe de salive, un anesthésique, et un anticoagulant à action rapide, directement dans la peau via leur trompe avant de se nourrir. Ce produit chimique engourdit la zone, leur permettant de percer et de se nourrir sans être détectés. Les démangeaisons et le gonflement associés à une piqûre de moustique sont des réactions allergiques dues aux protéines contenues dans leur salive, et non à la piqûre elle-même.

d'oreille et d'audition fait encore l'objet de recherches. Bien qu'il n'existe aucune preuve médicale, certains affirment que les sangsues peuvent inverser la calvitie en augmentant la circulation sanguine du cuir chevelu. La FDA a approuvé plusieurs médicaments vitaux à base d'anticoagulants naturels issus des sangsues, notamment la bivalirudine et la désirudine pour prévenir la formation de caillots sanguins pendant les interventions chirurgicales, ainsi que l'utilisation de la sangsue médicinale vivante elle-même comme dispositif médical pour sauver les membres réimplantés.<sup>4</sup>

Qui aurait pu imaginer que les poisons produits par grenouilles, lézards, serpents, sangsues et abeilles, des créatures que nous préférons ne pas croiser, puissent être si efficaces pour soigner les maladies les plus diverses ! Et nous pourrions ajouter à cette

<sup>4</sup> En 2022, j'ai réalisé une courte vidéo sur les sangsues et leurs propriétés médicinales ([Torah-box.com](https://www.torah-box.com)). Un commentaire témoigne du pouvoir médicinal des sangsues: "... En 1951, à 9 mois, j'ai eu une hémorragie cérébrale suite à une chute. Hôpital, renvoi à la maison parce-que [il n'y avait] plus rien à faire. A la gare un pharmacien nous amène et me place des sangsues... j'ai 71ans. Béni Soit l'Eternel!"

liste de nombreux autres animaux « mignons »: le venin de la **vipère à fosse** pour le traitement de l'hypertension artérielle (Captopril), le venin de l'**escargot cône** pour le traitement de la douleur intense (Ziconotide), la salive de la **chauve-souris vampire** pour dissoudre les caillots sanguins, etc.

Dans la Parashat Bechala'h, Moshe Rabbeinu reçoit l'ordre de mettre du bois amer dans des eaux amères pour les adoucir. Dans la Parashat 'Houkat, qui va regarder le serpent de cuivre sur un poteau construit par Moshe Rabbeinu va être guéri de la morsure du serpent.<sup>5</sup> De ceci, nous apprenons que **Hachem prépare toujours la cure avant la maladie:**

השם מקדים רפואה למכה.

[science613miracles@gmail.com](mailto:science613miracles@gmail.com)

<sup>5</sup> Bien sûr, le but était de lever les yeux et de supplier Hachem. De nos jours, un serpent accroché à un poteau est reconnu comme un emblème de médecine et de guérison.

## Déshériter un enfant

### LITIGE FINANCIER

Rav Réouven Cohen

Av Beth Dine «Michpat Chalom»



RÉGLEMENT DE LITIGE, RÉDACTION DE TESTAMENT ET HÉTÉR ISKA:

06 66 90 51 78

[www.michpat-chalom.org](http://www.michpat-chalom.org)

Les Lévy n'ont que deux filles, Rou'hama et Dina. Rou'hama a toujours été aux côtés de ses parents, tandis que Dina les a abandonnés et se conduit envers eux avec beaucoup de mépris. M. Lévy voudrait la déshériter, mais avant de le faire, il voudrait savoir quel est l'avis de la Torah.

**Réponse :** il est déconseillé de punir Dina en la déshéritant. Toutefois, M. Lévy pourra avantager Rou'hama pour son dévouement en lui laissant une part plus importante que celle de Dina.

**Développement :** le Talmud (Baba Batra 133b) ainsi que le Choul'han Aroukh ('Hochène Michpat 282) écrivent : « Celui qui distribue ses biens à autrui en privant ses héritiers, même si ces derniers se conduisent mal envers lui, éveille contre lui la colère des 'Hakhamim. Ceci est valable même s'il transfère la part d'un enfant à son frère sage et vertueux ». Le Rama ajoute : « Si un homme



a recommandé [avant sa mort] de distribuer ses biens au mieux [sans préciser de quelle façon], on les donnera à ses héritiers car il n'y a pas de meilleure utilisation que celle-là ». Le Yérouchalmi (Baba Batra 8 ; 6) ajoute qu'une malédiction repose sur les ossements du défunt qui a déshérité son enfant. La raison citée par le Talmud (Kétoubot 53a) est que, même si l'héritier se comporte mal, il pourra

donner naissance à un *tsadik* qui, le moment venu, profitera de cet héritage. Pour cette raison, le Maharam Chik permet de déshériter son fils qui a renié sa religion. C'est ainsi que le Ma'hané Yéhouda (282) et le Dovèv Mécharim (1 ; 97) expliquent le comportement d'Avraham Avinou qui a accordé tous ses biens à Yits'hak au détriment de Yichmaël. Selon le Rachbam (Baba Batra 133b), il est même interdit d'accroître la part d'un enfant au détriment du second. Par contre, le Ketsot Ha'hochène (282 ; 2) rapporte l'avis du Tachbets disant que le problème ne se pose pas si on laisse à son héritier la somme de quatre *zouz*. Rav Yossef Karo semble retenir cet avis dans son livre Avkat Rokhel (92). Rav Moché Feinstein (Igrot Moché 2,50) considère que cette somme de quatre *zouz* doit être substantielle ; il l'évalue à son époque (en 1966) à 1,000 dollars. Dans une autre réponse, il recommande de laisser à son héritier (au moins) un cinquième de ses biens, probablement à titre de simple conseil. Les grands décisionnaires de la dernière génération se sont appuyés sur le Tachbets

seulement au cas où s'ajoute à cela une mitsva ou une autre raison valable, tel qu'un enfant *talmid 'hakham* dans le besoin (Yabia Omère 8 ; 9) ou le bien-être de sa femme (pour finir honorablement ses jours) ou ses filles à marier (Min'hat Yits'hak T3 135;16, Igrot Moché 2;50).

Dans le cas de la famille Lévy qui n'a pas de fils, les filles sont héritières d'après la Torah. L'interdiction de déshériter un enfant devrait sembler-t-il s'appliquer aussi à leur père. Cependant, l'auteur du Itour (lettre mem) pense que cette halakha s'applique seulement si le défunt a laissé des fils. Bien que le Choul'han Aroukh n'ait pas retenu cet avis, nous pourrions l'ajouter à celui du Tachbets pour permettre à M. Lévy d'avantager Rou'hama au détriment de sa sœur (voir Min'hat Yits'hak T3 135,16 au sujet d'un enfant adopté par des parents qui n'avaient que des filles). Mais rappelons que le Igrot Moché (2 ;50) écrit que cette permission n'est valable que pour avantager une personne et pas pour en déshériter une autre.

## Les huiles et la cacherout part 1

**CACHEROUT** Franck Delache

« Mets de l'huile petit homme, dans la vie il faut que ça glisse ». De l'allumage quotidien de la Ménora à l'onction des rois et grands prêtres, en passant par les lumières de chabbat et 'Hanouka, l'huile tient une place prépondérante dans la culture juive (et pas que chez les tunisiens), et sa symbolique a été largement commentée. Mais c'est aussi un élément incontournable de l'alimentation : bon gras ou mauvais, aucune nourriture n'est possible sans lipides. A priori il s'agit d'un aliment simple, un seul ingrédient d'origine végétale, et il ne devrait pas poser de problème de cacherout particulier. Est-ce toujours le cas ? Nous allons essayer de le savoir.

### Les graisses animales

La plus ancienne source de matière grasse a été les animaux, et presque tous ont été exploités : suif de bœuf ou de mouton, saindoux de porc, graisse d'oie ou de canard, foie de poissons, etc... A partir des années 60-70, ces graisses ont été jugées mauvaises pour la santé, et ont été supplantées par les huiles végétales, malgré un petit retour en grâce ces derniers temps. Elles sont certes beaucoup moins présentes dans la consommation ménagère, mais elles n'ont

pas complètement disparu, notamment chez les professionnels. Etant souvent moins cher, elles sont encore couramment utilisées dans l'industrie agroalimentaire. Les restaurateurs attachés à un goût traditionnel continuent à utiliser du gras de bœuf pour leurs frites et de la graisse de canard pour leurs plats. Par ailleurs, de nombreux compléments alimentaires (les fameux Omega 3) font appel aux graisses de poissons (qui rappelons-le ne sont pas forcément tous cachés). Si en tant que consommateurs de produits cachés nous ne sommes pas censés avoir à faire directement à ces produits, leur présence dans l'industrie pose des problèmes, comme nous allons le voir.



### L'huile de pépins de raisins

La plupart des huiles végétales sont issues de fruits ou de graines d'oléagineux. Mais celle provenant des pépins de raisins occupe une place à part dans la littérature rabbinique. En effet, ces grains ont généralement macéré avec le raisin pressé (donc le vin) et ont absorbé son goût avant d'en être récupérés et qu'on en extraie l'huile. Sont-ils donc interdits au titre de *yayin nesekh* ? Le 'Hatam Sofer estime que l'huile obtenue est un nouveau produit qui n'a plus aucun lien avec le vin d'origine (*panim 'hadachot*) et elle est donc autorisée. Cette position est suivie par rav Eliezer Waldenberg, rav Ytsh'ak Weiss et rav Ménaché Klein. En revanche, rav Kook et rav Mordékhaï Eliahou interdisent l'huile de pépins de raisins car elle découle d'un vin interdit. En général les rabinats Mehadrin suivent cette position. Là encore, l'existence de ce produit peut poser une question de cacherout pour d'autres huiles.

### Les huiles raffinées

Ce sont celles auxquelles nous sommes le plus habitués : huiles de tournesol, de colza, d'arachide, de soja, de noix, de noisettes... Leur fabrication consiste en une première phase de chauffage pour ramollir les graines dures. La question de la cuisson par un non-juif ne se pose pas, même pour un aliment non consommable cru, car l'huile n'est jamais servie comme un plat en tant que tel à la table d'un roi. Puis, il y a une phase de trituration : un broyage mécanique qui va commencer à extraire l'huile liquide du fruit solide. Un solvant chimique (généralement l'hexane) est incorporé au tourteau, le résidu obtenu précédemment. Le tout va être chauffé, les

vapeurs condensées et le solvant séparé de l'huile. Le produit est encore chargé d'impuretés et possède une forte odeur. Il va falloir le raffiner (par adjonction de produits qui ne posent généralement pas de problème de cacherout, mais notons qu'il arrive qu'on utilise de l'acide citrique d'origine 'hamets, point à vérifier à Pessah), le purifier, puis le désodoriser (au moyen de grandes tours où il va être pulvérisé à 240° avec de la vapeur d'eau). Le produit final pourra être mis en bouteilles.

Comme nous l'avons vu, plusieurs étapes se déroulent à haute température, avec un matériel industriel gras très difficile à nettoyer parfaitement. Il est donc fréquent qu'il reste de la matière des productions précédentes sur les équipements, qui ont également pu absorber un goût qui va être restitué (*béliate kélim*). Comme nous l'avons vu, des graisses interdites ou discutées sont présentes sur le marché. Par conséquent, certains recommandent de s'assurer que l'huile végétale provienne d'une usine qui ne fabrique que des produits cachés (produits certifiés ou ayant fait l'objet d'une enquête et présents sur une liste de cacherout). D'autres considèrent que le risque est négligeable, car les huiles interdites sont produites dans des usines nécessitant un autre équipement, et autorisent donc toutes les huiles végétales que nous avons citées.

Dans la suite de cet article, nous étudierons les cas des huiles pressées (huile d'olive), des graisses concrètes (huile de palme ou de coco), des produits dérivés, des mélanges d'huiles et des margarines.

# Sefirat haomer : la période des fiançailles

## CALENDRIER

Rav Betsalel Cohen

### La mitsva de Chavouot

Lorsque nous observons les divers moadim de l'année nous nous apercevons que tous ont une avoda qui leur est propre et une mitsva spécifique permettant sa réalisation<sup>1</sup>. À l'exception de Chavouot qui s'appelle zman matan Torah pendant lequel toute l'avoda est de recevoir à nouveau la Torah<sup>2</sup> et n'a pourtant pas de mitsva spécifique évidente. Comme j'ai entendu de mes maîtres, la mitsva spécifique à Chavouot est celle de Sefirat haomer, c'est pourquoi elle apparaît dans la paracha des moadim de Emor en introduction à Chavouot. En effet, être prêt à recevoir la Torah ne peut pas se faire en un jour de Chavouot, cela nécessite une préparation pendant toute cette période de Sefirat haomer. A la suite de cette préparation vient 'hag Chavouot, la fête des semaines de Sefirat haomer qui en est le résultat, on est alors prêt à recevoir la Torah<sup>3</sup>. En quoi consiste cette préparation et comment se réalise-t-elle à travers la mitsva de compter le omer ?

### La période des fiançailles

Cette préparation se partage en deux parties, de notre côté la volonté et l'envie de recevoir la Torah à l'image du Klal Israel qui réussit à dire naasse venishma au Har Sinai<sup>4</sup>. Et du côté d'Hachem le fait que nous soyons aptes à la recevoir. Matan Torah est appelé par Haza"l

1 Par exemple, à Soukot, zman sim'hatenou, nous nous réjouissons du lien retrouvé avec Hachem à Yom kippour. Pour cela viennent les mitsvot de souka et arba minim illustrant respectivement ce lien et notre téchouva.

2 La voix de matan Torah ne s'est jamais arrêtée (Sanhedrin 17a) et Hachem continue de nous dire chaque mot de Torah que nous étudions (Nefesh Ha'haim (chaar dalet) et Beit Halévi (Ytro)), et en particulier Il continue de nous dévoiler des facettes de Torah nouvelles en nous envoyant des 'hidousim (Torat Haim Sanhedrin 17a). Chaque année à Chavouot nous recevons la Torah que nous allons mériter d'étudier et de comprendre cette année.

3 Voir Maharsha (Chabat 87a).

4 Dans le même sens, la Torah appelle Chavouot la fête de la moisson et non matan Torah, ce sont Haza"l qui l'appellent ainsi dans la téfila. Le fait de fêter matan Torah doit venir de nous, de notre désir de ce jour.

(Taanit 26b) « yom 'hatounato » le jour de notre mariage avec Hachem. Pessah' quant à lui est le début de notre relation avec Hachem, comparable à ce que l'on appelle de nos jours les fiançailles (ou wort)<sup>5</sup>. La période du omer située entre les deux est donc la période des fiançailles lors de laquelle la kala se prépare à son mariage et l'attend impatientement.

### Le désir et l'empressement de recevoir la Torah

Le Sefer Ha'hinoukh explique que la mitsva de compter le omer vient nous faire exprimer et ressentir l'envie d'atteindre le jour de matan Torah comme un serviteur qui attend sa liberté et compte les jours qu'il lui reste pour arriver à ce jour. Cette mitsva a donc pour but d'ancrer en nous notre désir et notre impatience d'arriver à matan Torah comme une kala qui, par amour pour son 'hatan, compte les jours qui la séparent de son mariage.

Le Zohar explique que le compte du omer est comme la nida qui compte ses sept jours de pureté. De la même façon nous comptons sept semaines avant de retrouver notre Mari à Chavouot. Le Zohar compare ce compte à celui de la nida plutôt qu'à une kala qui compte les jours jusqu'à son mariage car la mitsva de Sefirat haomer fut donnée au Klal Israel après matan Torah<sup>6</sup> donc après notre mariage avec Hachem. L'on ne parle donc plus de fiancé mais de nida, la période de nida ayant pour but de revenir temporairement à un état de fiancés par le fait d'être interdits et en cela de recharger les batteries de désir et d'amour envers sa femme. Comme disent Haza"l "pour qu'elle soit chère à ses yeux comme au moment de son entrée sous la 'houpa". Le compte de la nida est donc le ravivement de celui de la kala. De la même façon, d'année en année nous revenons à cet état de fiancé avec Hachem pendant cette période de Sefirat

5 Voir Sota 2a, le fait d'organiser la rencontre de deux conjoints est comparée à l'ouverture de la mer.

6 Bien que le Midrash raconte que les bné Israel, après la sortie d'Egypte étaient tellement impatients de recevoir la Torah qu'ils se mirent à compter les jours d'eux même sans même en avoir été ordonnés.



haomer et comme la nida comptons les jours nous séparant de Ses bras et en cela ravivons notre amour et désir envers Lui.

### La préparation de la kala

A l'époque de la Guemara on laissait douze mois à la kala pour se parer pour son mariage. Le Zohar dit que de la même façon tout talmid 'hakham doit se parer des 24 sfarim du Tana'h pour se présenter au 'Hatan. A l'époque de matan Torah durant chacun des 49 jours de Sefira les bné Israel sortaient d'une des 49 portes d'impureté en entrant dans l'une des 49 portes de compréhension de la Torah, c'est à dire en saisissant que la Torah est le véritable plaisir. De notre côté, ayant déjà reçu la Torah, la préparation principale est donc un renforcement dans l'étude afin d'être à un niveau de compréhension et d'investissement maximal pour réussir à recevoir et percevoir un maximum de Torah. En effet, Hachem ne donne la Torah qu'à celui qui va en faire le meilleur usage de par son amour et investissement pour la Torah ainsi que sa compréhension de la Torah<sup>7</sup>.

Le compte permet aussi à la kala de voir où elle en est dans sa préparation, l'expression Sefirat haomer fait allusion au compte de la préparation réalisée chaque jour (le omer est la mesure de nourriture journalière de l'homme).

7 Voir Bra'hot 55a et Rabénu Yona (Avot 4 1).

### Les deux parties de cette période et Lag Baomer

Dans le même sens, cette période se divise en deux, les 32 jours d'avant Lag Baomer valeur numérique de kavod pendant lesquels l'on se donne corps et âme pour acquérir la Torah qui s'appelle kavod (Avot 6 3). Le deuil sur les élèves de Rabbi Akiva nous rappelle l'enjeu de cette période de préparation. Le jour de Lag Baomer marque le début de la seconde période de 17 jours valeur numérique de tov pendant lesquels l'on commence à se délecter de la Torah qui s'appelle tov (Avot 6 3). Comme le démontre le Hatam Sofer, la manne commence à tomber le jour de Lag Baomer, la manne étant la matérialisation de la lumière de la Chékhina qui s'est dévoilée lors de l'ouverture de la mer<sup>8</sup>. Nous commençons alors à nous nourrir de la Chékhina et la Torah devient notre délice<sup>9</sup>, nous avons alors assez d'ahavat hatora et sommes fin prêts à la recevoir à Chavouot.

8 Ramban Béchala'h.

9 Ce jour est le passage de la période des efforts à celle de la récolte du salaire, qui est la Torah elle-même que l'on commence alors à recevoir. C'est pourquoi s'arrête alors le décret sur les élèves de Rabbi Akiva qui commence alors à enseigner aux 5 élèves méritant d'assurer sa transmission. Ce jour là aussi, Rabbi Chimon Bar Yo'hai reçoit un dévoilement extraordinaire des secrets les plus profonds de la Torah.

# Yi'houd

## HALAKHA

Rav Haim bloede

Du fait de la guerre contre l'Iran, se sont posées aux habitants d'Israël un certain nombre de questions. Celle qui nous occupera est la suivante : est-il permis à un homme de s'isoler dans un abri anti-missile avec une femme qui lui est interdite, telle une femme mariée, transgressant, du moins en apparence, l'interdit de Yih'oud (l'interdiction de s'isoler avec une Ervah, une femme avec laquelle les relations intimes sont interdites) ?

Cette question implique de traiter de deux des problématiques les plus sérieuses de la Thora : les Arayot d'une part, et d'autre part la considération apportée à la vie et au danger, c'est-à-dire le Pikouah Nefesh. Je me contenterai donc de décrire le débat, mais ne me permettrai pas d'apporter une conclusion personnelle.

### Analyse :

**A.** On trouve dans le traité Kiddoushin<sup>4</sup> l'affirmation selon laquelle il y aurait une allusion, un Remez, à l'interdit de Yih'oud dans le verset biblique suivant<sup>2</sup> : « Si ton frère, l'enfant de ta mère... vient secrètement te séduire, en disant : « Allons servir des dieux étrangers, » que toi ni tes pères n'avez jamais connus ». Pourquoi le frère fils de la mère ? Car lui seul peut se trouver isolé chez sa mère, et ainsi, le deuxième frère peut le rencontrer en secret ; tout autre homme ne saurait se trouver seul chez une femme.

D'ici déduisent la majorité des Rishonim qu'il s'agit d'une interdiction biblique, même si certains pensent qu'il s'agit d'une interdiction rabbinique appuyée sur un verset<sup>3</sup>.

On peut, en analysant cet interdit, émettre deux hypothèses quant à sa nature : s'agit-il d'une barrière visant à écarter la possibilité de la faute, ou bien cette isolation est-elle, en elle-même, une proximité malsaine interdite

au même titre que l'embrassade, qui constitue donc un rapprochement vers une Ervah, et un préambule à la faute ?

Le Rambam semble pencher pour la première hypothèse. Il écrit en effet<sup>4</sup> : « Il est interdit de s'isoler avec n'importe quelle Ervah... car cela entraîne des relations interdites ». Il a par ailleurs placé Yih'oud dans un autre chapitre que celui qui traite des proximités interdites.

Mais le Sefer Ha'hinoukh<sup>5</sup> semble placer l'isolation dans le cadre des proximités malsaines.

**B.** On sait que les relations interdites échappent à la règle de Pikouah Nefesh, constituant l'un des trois interdits majeurs, avec l'idolâtrie et le meurtre, pour lesquels il faut se sacrifier et ne pas sauver sa propre vie.

On trouve dans le traité Sanhédrin<sup>6</sup> le récit suivant : un homme tomba éperdument amoureux d'une femme au point d'en dépérir, les médecins affirmant que son seul salut serait d'assouvir sa pulsion. Les sages dirent : « qu'il meure. – qu'elle se dénude devant lui, proposent les médecins, peut-être cela suffira. – ce n'est pas acceptable, qu'il meure. – qu'elle lui parle derrière un mur. – cela non plus n'est pas acceptable. »

Selon une opinion, il s'agissait d'une femme mariée.

Le Ran<sup>7</sup> exploite ce passage pour établir la conclusion suivante : « toutes les proscriptions bibliques ayant trait à Guilouy Arayot, aux relations interdites, sont concernées par l'obligation de se sacrifier, comme on peut le déduire du passage de Sanhédrin, car bien que ces choses-là ne soient pas, stricto sensu, Guilouy Arayot, elles sont concernées par la proscription de toute proximité avec une femme interdite ».

4 פרק כ"ב מאיסורי ביאה הלכה א'

5 מצוה קפ"ח

6 סנהדרין דף ע"ה.

7 ר"ן על הר"ף ע"ז דף ט'.

1 קידושין דף פ' :

2 דברים י"ג ז

3 תרומת הדשן ס' רמ"ב



Selon certaines opinions<sup>8</sup>, tout geste accessoire à une relation interdite, même s'il ne s'agit pas d'un interdit explicite, est interdit même si cela nous met en péril.

Il faut quand même établir une nuance entre ces deux opinions : selon le Ran, tout interdit biblique ayant trait aux Arayot appelle au sacrifice, tandis que selon la seconde opinion, n'est concerné que ce qui est accessoire au péché ; mais ce qui ne l'est pas sera éventuellement autorisé pour sauver sa propre vie, à titre de Pikouah Nefesh.

**C.** On peut maintenant analyser notre problème. Si Yih'oud est un interdit que l'on déduit d'un verset, il s'agit d'un interdit, mais pas d'un Lav, d'une proscription biblique explicite. Ce n'est pas non plus, dans notre scénario, un geste accessoire à une relation intime ; cet homme ne cherche pas à s'isoler avec une femme, mais juste à se réfugier d'un

danger de mort dans un endroit où se trouve une femme.

Mais si, comme le pense le H'inoukh, l'interdit de s'isoler appartient à l'interdiction de s'approcher d'une femme interdite, il y a là un commandement négatif explicite. Dès lors, selon le Ran, il faudrait s'abstenir quitte à se mettre en danger. Mais selon les autres opinions qui distinguent entre ce qui est accessoire à la transgression et ce qui ne l'est pas, se réfugier dans un abri serait autorisé quitte à s'isoler avec une femme.

Il me semble cependant que la Halakha distingue entre l'interdit de s'approcher d'une Ervah et l'interdiction de Yih'oud. En effet, certains décisionnaires<sup>9</sup> permettent, dans certains cas extrêmement précis, de s'approcher d'une femme interdite et de lui serrer la main, voire éventuellement de l'embrasser, si l'intention est absolument pure et que le contexte le demande. Mais l'on n'a pas trouvé de pareille dérogation pour l'interdiction de s'isoler. On doit donc en déduire qu'il est interdit, non pas de toucher une femme interdite et de s'en rapprocher, mais d'établir une intimité. Un contact qui ne serait aucunement intime n'est donc pas entièrement concerné par cet interdit. En revanche, si la Thora proscriit l'isolement avec une femme, c'est en tant que protection devant un danger. Or nous avons établi que si Yih'oud est une interdiction à part, il ne s'agit pas d'un Lav à proprement parler, et n'est donc pas concerné, selon le Ran, par l'obligation de se sacrifier.

### Conclusion :

Étant donné la gravité du problème, on ne peut, à moins d'être un grand décisionnaire, émettre une réponse définitive : on ne saurait se montrer léger face à Guilouy Arayot. On ne peut non plus se montrer strict face à un danger de mort, de Pikouah Nefesh. Mais il nous faut au moins comprendre la démarche qui justifierait que l'on permette ou que l'on interdise.

Dans les faits, certains décisionnaires penchent pour l'interdiction ; il faudrait donc rester dehors malgré le danger des missiles, tandis que d'autres, tel que le Rav Yaakov Meir Shtern<sup>10</sup>, l'autorisent.

9 עיני פתחי תשובה יו"ד סימן קנ"ה סעיף קטן י"א

10 שו"ת אמרי יעקב חלק ב' סימן ק"י

8 עיני שיורי ברכה יו"ד ס' קנ"ז ס"ק ה'

# Fondements de l'éducation dans les Pirké Avot

## EDUCATION

Rav Ephraïm Perez

De nombreux parents et éducateurs souhaitent que les enfants et les élèves aient de la motivation pour étudier, c'est-à-dire qu'ils « boivent avec soif » les paroles de la Torah, qu'ils aillent à l'école avec envie et désir d'apprendre la sainte Torah. Pourtant, nous ne savons pas toujours ce qu'il faut faire pour susciter cette motivation. Bien sûr, il est nécessaire d'enseigner la Torah avec amour, et que l'apprentissage soit intéressant et attire le cœur de l'enfant, mais nous constatons que cela ne suffit pas toujours. Peut-être pouvons-nous tirer des Pirké Avot quelques conseils à ce sujet.

Il est dit dans la Michna, chapitre 1 :

« Que ta maison soit un lieu de réunion pour les sages ; attache-toi à la poussière de leurs pieds, et bois avec soif leurs paroles. »

On peut expliquer qu'il s'agit de trois conseils distincts que les sages nous ont donnés. Mais on peut aussi comprendre qu'il s'agit de trois étapes liées entre elles, comme un processus menant au fait de « boire avec soif » les paroles de la Torah issues des sages.

L'explication est la suivante : si la maison devient un lieu de rencontre pour les sages —

c'est-à-dire que les érudits de la Torah y sont présents, pas nécessairement de manière physique, mais que dans la maison on parle et on pense selon les paroles des sages, que lorsqu'il y a des questions, les enfants voient que ce sont les sages qui tranchent, et qu'il règne une atmosphère où les sages sont la lumière du foyer, alors naturellement on « se couvrira de la poussière de leurs pieds », c'est-à-dire que l'on sera influencé par les érudits. Et alors, on deviendra avide d'entendre leurs paroles de Torah.

C'est là l'idée d'une influence positive, de manière passive : lorsque les enfants respirent à la maison une atmosphère imprégnée de l'importance des sages, et qu'ils perçoivent la valeur que les parents leur accordent — et plus encore lorsqu'ils voient concrètement des érudits fréquenter la maison, observant leur conduite, leur grandeur et leur sagesse — ils seront influencés par leur élévation et leur crainte révérencielle. Dès lors, ils « boiront avec soif leurs paroles », c'est-à-dire qu'ils développeront une véritable motivation pour étudier la Torah.

C'est là toute la force de l'influence passive, qui est plus puissante que l'influence active.



# Apprendre à se défendre : l'immunité adaptative

## MÉDECINE

O.S.

Dans le précédent article, nous avons découvert une première ligne de défense rapide, efficace, mais peu spécifique : l'immunité innée. Elle agit immédiatement, sans distinguer précisément chaque ennemi. Mais notre organisme possède une seconde ligne de défense bien plus étonnante : une immunité capable d'apprendre, de s'adapter... et de se souvenir. On l'appelle l'**immunité adaptative**.

### Une diversité presque infinie

Parmi son arsenal de globules blancs, notre corps contient environ  $10^{12}$  **lymphocytes**, soit mille milliards de cellules spécialisées. Leur capacité est vertigineuse : ils peuvent reconnaître entre  $10^7$  et  $10^8$  **structures différentes**, appelées **antigènes** (une signature moléculaire propre à un micro-organisme). Mais comment notre corps peut-il reconnaître autant de formes différentes ?

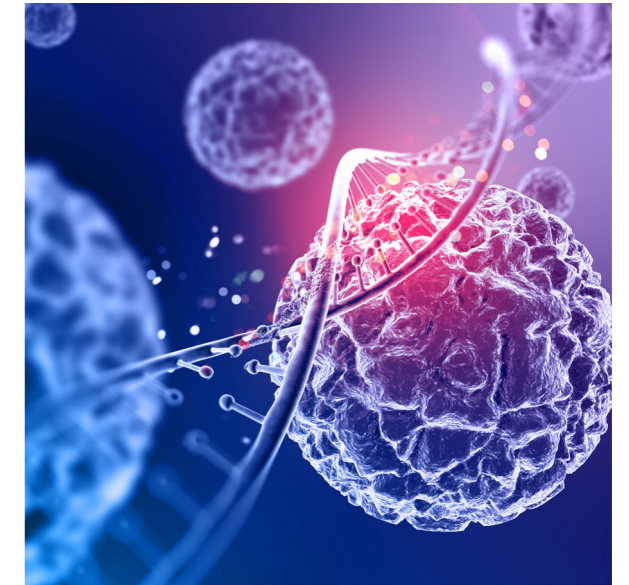
Grâce à un mécanisme appelé **recombinaison V(D)J**, pour Variable-Diversité-Jonction.

Nos cellules immunitaires « mélangent » et réorganisent leurs morceaux d'ADN comme un jeu de construction. Cela permet de créer une immense variété de capteurs différents.

Chaque lymphocyte devient ainsi unique, avec un « récepteur » spécifique à sa surface, capable de reconnaître une cible précise parmi des millions.

### Des rôles bien répartis

Tous les lymphocytes n'ont pas la même mission. Les **lymphocytes B** produisent des **anticorps**, des protéines capables de se fixer sur les microbes à distance pour les neutraliser. Les **lymphocytes T CD4** coordonnent la réponse : ils envoient des signaux aux autres cellules pour organiser l'attaque. Les **lymphocytes T CD8** détruisent directement les cellules infectées.



On peut ainsi comparer les lymphocytes à une organisation militaire :

- les B fabriquent des armes,
- les CD4 dirigent les opérations,
- les CD8 éliminent les cellules dangereuses.

### La première rencontre : un temps d'apprentissage

Contrairement à l'immunité innée, cette réponse n'est pas immédiate. Lors d'une première infection, il faut environ **5 à 7 jours** pour qu'elle devienne pleinement efficace.

Parce que le corps doit d'abord trouver, parmi des milliards de lymphocytes, celui qui reconnaît précisément le microbe. Une fois identifié, ce lymphocyte est activé, puis se multiplie massivement. Ce phénomène s'appelle la **sélection clonale** (la cellule se copie elle-même à l'identique).

En quelques jours, une seule cellule peut donner naissance à **des milliers voire des millions de copies**, toutes capables de reconnaître le même envahisseur. La réponse devient alors puissante et très ciblée.

## Des anticorps de plus en plus efficaces

Les anticorps ont une forme en Y. Leur extrémité est capable de se fixer précisément sur l'antigène, comme une clé dans la bonne serrure.

Mais cette précision s'améliore encore avec le temps grâce à un processus appelé **maturation somatique**. Cela signifie que les anticorps évoluent progressivement pour mieux se fixer à leur cible. Après plusieurs cycles, leur efficacité peut être multipliée par **10 à 100**. Autrement dit, le système immunitaire ne se contente pas de répondre : il se perfectionne en temps réel.

## La mémoire immunitaire

Une fois l'infection éliminée, la plupart des lymphocytes disparaissent. Mais certains deviennent des **cellules mémoire**.

Ces cellules sont comme des "archives vivantes". Elles peuvent persister **30 à 40 ans**, parfois toute une vie.

Lorsqu'un même microbe revient, la réponse est alors beaucoup plus rapide : **24 à 48 heures seulement**. Le corps reconnaît immédiatement l'ennemi et réagit sans délai.

C'est pour cela que certaines maladies ne sont contractées qu'une seule fois.

## Le principe des vaccins

La vaccination repose directement sur cette mémoire. On expose le corps à une version affaiblie ou inactivée d'un microbe. Le système immunitaire apprend à le reconnaître sans provoquer la maladie. Ainsi, le jour où le vrai microbe apparaît, le corps est déjà prêt.

Il réagit rapidement et efficacement, empêchant l'infection de s'installer.

## Une intelligence biologique silencieuse

À chaque infection, notre organisme analyse, sélectionne, améliore... puis mémorise.

Il construit progressivement une véritable **bibliothèque vivante**, faite de toutes les rencontres passées.

Tout cela se déroule sans que nous en ayons conscience. Des milliards de cellules interagissent, se coordonnent, évoluent, prennent des décisions à l'échelle microscopique.

De façon fascinante, notre corps ne se contente pas de se défendre, il **apprend**.

Chaque infection devient une expérience. Chaque rencontre laisse une trace. Chaque réponse s'améliore.

Cette intelligence biologique, invisible et constante, cadeau d'Hachem, nous protège à chaque instant pour continuer à nous garder en bonne santé.

